

# LE PROGRAMME DE FORMATION A LA CATEGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE

## 1) Introduction

La catégorie B du permis de conduire permet la conduite de :

- Véhicules dont le PTAC (poids total autorisé en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affectés au transport des personnes ou des marchandises ;
- Véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

La catégorie B du permis de conduire autorise la conduite des mêmes véhicules attelés par une remorque :

- Dont le poids total autorisé en charge (PTAC) de la remorque est  $\leq$  à 750 kilogrammes
- Dont le PTAC de la remorque + le PTAC du véhicule tracteur est  $\leq$  à 3,5 tonnes

## 2) Les enjeux la formation préparatoire au permis de conduire

L'automobile occupe une place centrale dans la vie quotidienne, notamment pour les jeunes, que ce soit pour les études, l'accès à l'emploi ou les loisirs. Conduire en toute sécurité est un enjeu majeur.

Les conducteurs novices sont malheureusement surreprésentés dans les accidents de la route, tant en termes de décès que de blessures graves. Ce constat souligne l'importance de renforcer l'éducation routière et la formation à la conduite. Les accidents ne sont pas inévitables. Pour diminuer les risques auxquels sont exposés les nouveaux conducteurs, un programme de formation rigoureux a été mis en place. Son objectif principal est d'assurer que chaque apprenti conducteur maîtrise les compétences clés : savoir-être, connaissances théoriques, compétences pratiques, et développement d'une conduite responsable sur le long terme.



### 3) Procédé de positionnement et d'évaluation

Dès le début de la formation, un positionnement initial est réalisé afin d'évaluer les connaissances théoriques et les compétences pratiques du candidat. Ce diagnostic personnalisé permet d'adapter le parcours de formation aux besoins spécifiques de chaque élève. Un entretien individuel est mené pour identifier les objectifs, les points forts et les axes d'amélioration, afin d'établir un plan de formation sur-mesure.

Tout au long du parcours, des évaluations régulières sont effectuées sous forme de tests blancs et de mises en situation pratique, en vue de mesurer la progression des apprentissages. Ces évaluations permettent d'ajuster le programme en fonction de l'évolution des compétences du candidat, garantissant ainsi une montée en compétence progressive. Un bilan de fin de formation est réalisé afin de vérifier que l'ensemble des compétences requises pour l'obtention du permis B est maîtrisé. Ce suivi individualisé vise à maximiser les chances de réussite aux examens théoriques et pratiques.

### 4) Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

La formation au permis B est organisée de manière à garantir un apprentissage progressif et individualisé, en tenant compte des besoins spécifiques de chaque candidat.

#### a) Formation théorique

La formation théorique, axée sur l'apprentissage du Code de la route, se déroule en présentiel ou en ligne, selon les préférences de l'élève. Elle comprend des cours interactifs, des supports pédagogiques variés (vidéos, quiz, documents explicatifs) et des sessions d'entraînement aux tests du Code. Un accompagnement individualisé est proposé pour les élèves en difficulté, avec des révisions ciblées sur les points à améliorer.

Des tests blancs réguliers sont organisés afin d'évaluer la progression et de préparer efficacement les candidats à l'examen officiel.

Les séances sont planifiées en fonction de la disponibilité des élèves, avec une flexibilité d'horaires pour répondre aux contraintes personnelles ou professionnelles.



## **b) Formation pratique**

La formation pratique est structurée en plusieurs étapes, allant de la prise en main du véhicule à la maîtrise complète de la conduite en conditions réelles. Chaque élève bénéficie d'un suivi personnalisé, avec des séances de conduite adaptées à son rythme et à son niveau de compétence.

Les séances de conduite ont lieu sur rendez-vous, dans différents environnements (urbain, rural, autoroute), pour permettre à l'élève de s'adapter à toutes les situations de conduite.

Un bilan régulier des compétences est effectué afin d'ajuster le programme en fonction des progrès réalisés. Si nécessaire, des séances supplémentaires peuvent être planifiées pour garantir que chaque candidat acquiert l'ensemble des compétences exigées.

L'ensemble du dispositif de formation, tant théorique que pratique, est coordonné pour assurer une progression fluide et efficace, avec une communication constante entre l'équipe pédagogique et les élèves.

## **5) PLAN DÉTAILLÉ DE LA FORMATION**

### Objectif de la formation :

Préparer les candidats à obtenir le permis de conduire de catégorie B, les rendant capables de conduire un véhicule de manière autonome et sécuritaire dans le respect du code de la route et des autres usagers.

### Public visé :

Toute personne âgée de 17 ans minimum, souhaitant passer le permis de conduire B.

### Prérequis :

- Avoir obtenu le code de la route pour entamer la phase pratique.
- Justificatif d'identité en cours de validité.
- Visite médicale obligatoire pour certains candidats (notamment ceux atteints d'un handicap).
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR



## A) Formation théorique : Apprentissage du Code de la Route

Objectif :

Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la conduite d'un véhicule et réussir l'examen du code de la route.

Contenu pédagogique :

- Règles de circulation et signalisation routière.
- Règles de priorité.
- Comportement en cas d'accident ou de panne.
- Décryptage des panneaux de signalisation et marquages au sol.
- Prévention des comportements à risques : alcool, stupéfiants, fatigue.
- Responsabilité du conducteur : assurances, infractions, sanctions.
- Partage de la route avec les piétons, les cyclistes, et les autres conducteurs.
- Séances de préparation à l'examen théorique, comprenant des tests blancs.

EN  
ROUE  
LIBRE

AUTO-ÉCOLE



B) Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
<b>1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures</li> <li>- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir</li> <li>- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire</li> <li>- Démarrer et s'arrêter</li> <li>- Doser les accélérations et les freinages à diverses allures</li> <li>- Utiliser la boîte de vitesses</li> <li>- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire</li> <li>- Regarder autour de soi et avertir</li> <li>- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité</li> </ul>
<b>2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte</li> <li>- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation</li> <li>- Adapter l'allure aux situations</li> <li>- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité</li> <li>- Tourner à droite et à gauche en agglomération</li> <li>- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire</li> <li>- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau</li> </ul>
<b>3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer et maintenir les distances de sécurité</li> <li>- Croiser, dépasser et être dépassé</li> <li>- Passer des virages et conduire en déclivité</li> <li>- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie</li> <li>- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide</li> <li>- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense</li> <li>- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites</li> <li>- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau</li> </ul>
<b>4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre un itinéraire de manière autonome</li> <li>- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie</li> <li>- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer</li> <li>- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir</li> <li>- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules</li> <li>- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence</li> <li>- Pratiquer l'écoconduite</li> </ul>



### Modalités pédagogiques :

- Séances en situation réelle de conduite.
- Mise en place d'exercices pratiques individualisés en fonction des besoins du candidat.
- Analyse et retour d'expérience après chaque séance de conduite.

### Durée :

20 heures minimum (selon les compétences acquises par le candidat, ce nombre peut être augmenté).

## **B) Suivi et évaluation**

### Évaluation théorique :

- Test blanc régulier pour vérifier les acquis du code de la route.
- Simulation d'examen officiel en conditions réelles.

### Évaluation pratique :

- Bilan des compétences en milieu de formation (contrôle continu des acquis).
- Évaluation finale simulée en situation d'examen.

### Modalités d'accompagnement :

- Entretien individuel en début et fin de formation pour ajuster les besoins spécifiques.
- Suivi individualisé pour les élèves en difficulté ou nécessitant des aménagements pédagogiques.

### Tarifs et prestations :

Pour obtenir les détails précis des offres proposées par AUTO ECOLE EN ROUE LIBRE, veuillez consulter ce lien : <https://autoecoleenrouelibre.fr/nos-prestations>

### Modalités de financement :

La formation est éligible aux aides financières (CPF, permis à 1€/jour, etc.).



## Conditions de déroulement des examens

Les examens du permis de conduire de catégorie B se déroulent en deux phases distinctes :

L'épreuve théorique générale (ETG), également appelée "code de la route", et l'épreuve pratique de conduite. L'épreuve théorique consiste en un questionnaire à choix multiples sur les règles de sécurité routière et la signalisation, et nécessite un minimum de 35 bonnes réponses sur 40 pour être validée. Elle se tient dans des centres agréés et sous la surveillance d'un examinateur habilité.

L'épreuve pratique évalue les compétences de conduite sur route et en agglomération, la maîtrise du véhicule, le respect des règles de circulation et la capacité à réagir de manière sécurisée face aux aléas de la route. Cette évaluation est réalisée par un inspecteur du permis de conduire, qui suit le candidat tout au long d'un parcours de 25 à 40 minutes. Le candidat est évalué selon plusieurs critères prédéfinis, et une note finale lui est attribuée.

En cas de succès, le permis est obtenu après validation de l'ensemble des compétences requises

### EQUIPE PEDAGOGIQUE :

Notre équipe à votre service :

Enseignant :

- M. Azizi Mohammed, numéro d'autorisation : A 16 077 0014 0

Référent handicap :

- M. Azizi Mohammed, numéro d'autorisation : A 16 077 0014 0

Référent pédagogique :

- M. Azizi Mohammed, numéro d'autorisation : A 16 077 0014 0

Chargé des relations avec les élèves :

- M. Azizi Mohammed